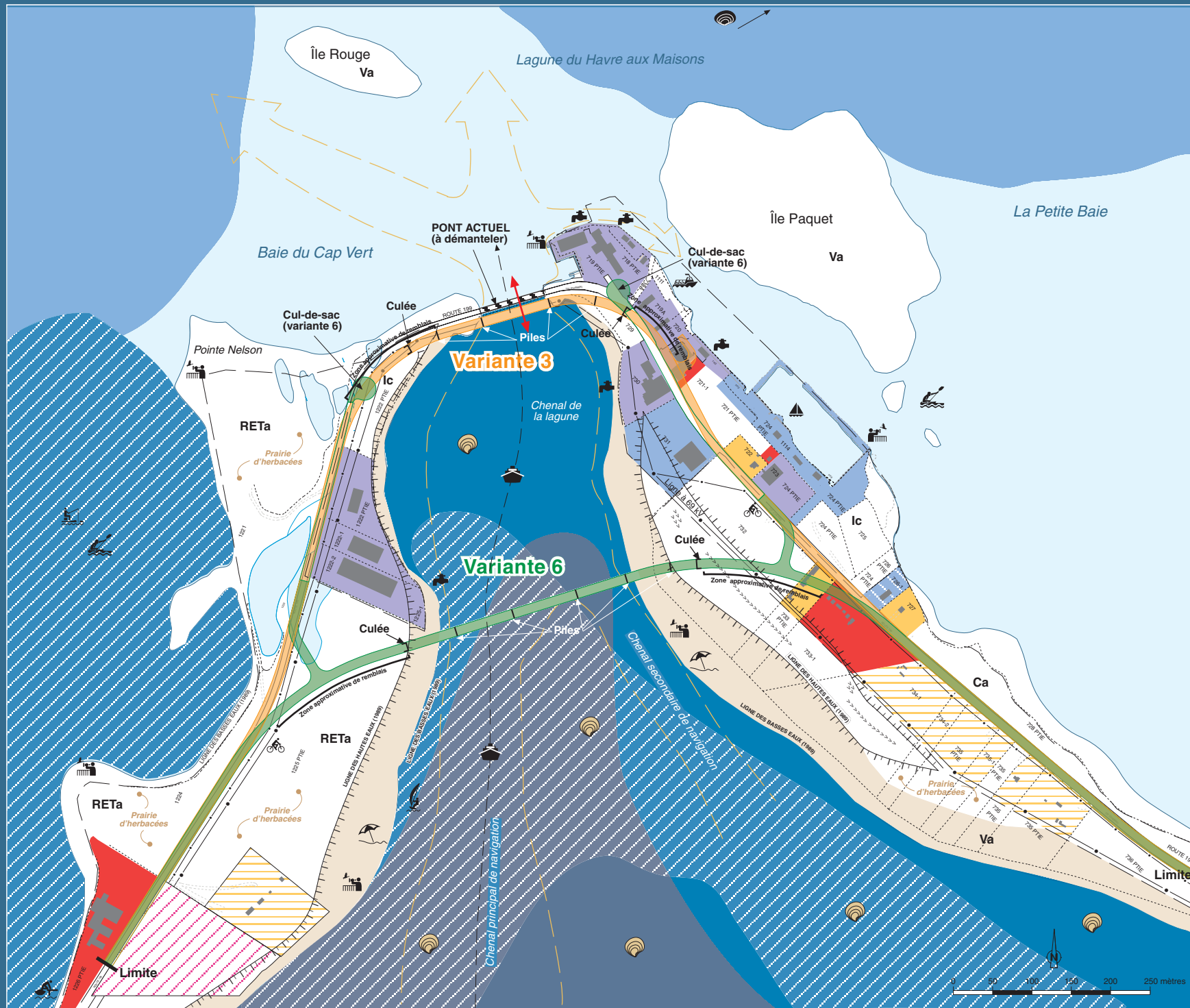


ANALYSE DES AVANTAGES ET DES INCONVÉNIENTS DES VARIANTES DE PROJET
MILIEU HUMAIN, ASPECTS TECHNIQUES ET MILIEU NATUREL



VARIANTE 3

MILIEU HUMAIN - AVANTAGES

Utilisation du sol et des plans d'eau

- Accessibilité plus sécuritaire au pont

Infrastructures

- Hormis l'aqueduc, aucun empiètement sur les systèmes en place d'approvisionnement en eau salée et d'élimination des eaux usées du vivier et du fumoir, à Fatima

MILIEU HUMAIN - INCONVÉNIENTS

Visuel

- Réduction des champs visuels en raison de la présence d'une infrastructure de grande dimension dans un espace restreint

Climat sonore

- Maintien du niveau de bruit ambiant éprouvé par les utilisateurs saisonniers des sites industriels et récréatifs des abords du pont actuel

Bâtiments

- Expropriation ou déplacement de bâtiments à caractère industriel et commercial

Terrains

- empiètement des marges avant des propriétés contiguës à la future route

ASPECTS TECHNIQUES - INCONVÉNIENTS

- Changement de la vitesse affichée dans le secteur du pont (80 - 50 - 80 km/h)
- Les travaux nuiront à la circulation

MILIEU NATUREL - INCONVÉNIENTS

- Perturbation d'une faible superficie de dune et de plage où il y a présence possible, quoique faible, d'espèces animales et végétales d'intérêt (espèces rares ou menacées)
- Perturbation possible, pendant les travaux, de certaines espèces fauniques lors de leurs déplacements entre la lagune du Havre aux Maisons et le golfe
- Affecte une faible superficie de milieux humides du côté de Fatima

VARIANTE 6

MILIEU HUMAIN - AVANTAGES

Utilisation du sol et des plans d'eau

- Maintien des usages pour les sites situés aux abords du pont actuel à démanteler
- Opportunités d'aménager des infrastructures récréotouristiques aux abords du pont et de la lagune

Paysage

- Meilleure insertion visuelle de l'infrastructure dans le paysage (espace plus vaste)

Climat sonore

- Diminution du niveau de bruit ambiant pour les utilisateurs saisonniers des sites industriels et récréatifs des abords du pont actuel

MILIEU HUMAIN - INCONVÉNIENTS

Bâtiments

- Expropriation ou déplacement d'un bâtiment à caractère commercial (lot 733 PTIE)

Terrains

- empiètement des marges avant des propriétés contiguës à la future route

ASPECTS TECHNIQUES - AVANTAGES

- Uniformité de la vitesse affichée (80 km/h partout)
- Les travaux ne nuiront pas à la circulation

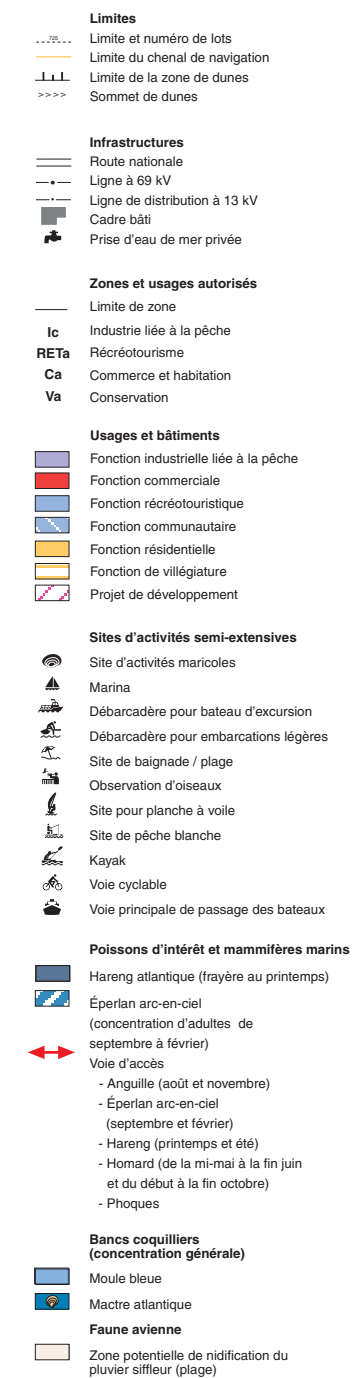
ASPECTS TECHNIQUES - INCONVÉNIENTS

- Aménagement nécessaire de culs-de-sac de chaque côté du pont actuel

MILIEU NATUREL - INCONVÉNIENTS

- Perturbation possible, pendant les travaux, de certaines espèces fauniques lors de leurs déplacements entre la lagune du Havre aux Maisons et le golfe
- Perturbation ponctuelle (faible superficie) d'une aire de reproduction du hareng et de concentration de l'éperlan arc-en-ciel aux sites de construction des piles du pont
- empiètement sur une faible superficie des dunes (côté Havre-aux-Maisons) et des zones d'herbacées (côté Fatima) aux sites d'aménagement des approches et des culées du pont où il y a présence possible, quoique faible, d'espèces animales et végétales d'intérêt (espèces rares ou menacées)
- Perturbation locale et temporaire de courtes sections de plages potentiellement utilisables par le pluvier siffleur en période de nidification en raison du bruit et des déplacements de la machinerie pendant les travaux
- Perturbation ponctuelle (faible superficie) d'un banc coquillier aux sites de construction des piles du pont

Figure 18
**CARTE D'INVENTAIRES
ET VARIANTES DE TRACÉ**



Février 2003

Transports Québec

GRUPE CONSEIL GENIVAR